LEGISLATURE 2025 – 2030
PROCES-VERBAL No. 10
CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN – SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

PRESENTS : **M. Vincent MONNIER, Président du Conseil municipal**
Mmes Claire HERRMANN, Virginie MALAVALLON, Eliane SANDMEIER, MM Daniel CHAMBAZ, Patrick CORBAT, Sébastien DELESDERRIER, Yves DESBAILLET, Lionel MARQUIS, Conseillères et Conseillers municipaux

ASSISTENT A LA SEANCE : **MME Delphine VOELLINGER, Maire, Présidente du Conseil administratif**
Mme Suzanne SERAFINI, Vice-présidente du Conseil administratif
M. Olivier FAVRE, Membre du Conseil administratif
Mme Marilène DEMIERRE, Secrétaire

PROCES-VERBAL : **Mme Florence CHOUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 09.06.26
2. Informations Mairie
3. Schéma directeur, relevé des thématiques
4. Opérations électorales pour l'année 2027 – Validation des présidents et vice-présidents du local de vote, législature 2025 – 2030
5. Droit d'opposition des Conseillers municipaux : Décision de l'ACG du 24.06.26 relative aux principaux engagements financiers en 2027 du Fonds intercommunal
6. Droit d'opposition des Conseillers municipaux : Décision de l'ACG du 10.06.26 relative à la demande de subvention d'investissement du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet pour l'installation d'un terrain synthétique de football (CHF 537'320.- en 2026) aux principaux engagements financiers en 2027 du Fonds intercommunal
7. Préparation du budget 2027 par commission
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers

Séance ouverte à 19h00

Vincent MONNIER : Souhaite le bonsoir à Madame le Maire, aux membres du Conseil administratif et du Conseil municipal, ainsi qu'à la secrétaire et la procès-verbaliste. Il ouvre la séance en adressant ses sincères condoléances à Daniel CHAMBAZ pour la très récente perte de son papa. Il passe ensuite au premier point de l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 09.06.26

Le PV est approuvé. Remerciements à sa rédactrice.

2. INFORMATIONS MAIRIE

Vincent MONNIER

Le Président procède à la lecture d'un courrier adressé en date du 11 septembre aux Conseillers administratifs et Conseillers communaux par Tatiana et Pierre-Alain ROSSI, concernant la propreté et le nettoyage des toilettes de l'école.

Mesdames, Messieurs,

Suite à la soirée des parents de ce mardi 8 septembre, nous avons été informés par la maîtresse de notre enfant, Madame Valérie Schulz, de l'état de propreté des toilettes de l'école, ainsi que de la fréquence actuelle de nettoyage, soit deux fois par semaine.

Comme vous le savez, les élèves de l'école ont entre 4 et 6 ans et sont encore en phase d'apprentissage des règles d'hygiène et d'utilisation appropriée des toilettes. A cet âge, malgré les rappels et l'accompagnement des adultes, les sanitaires peuvent être salis très rapidement au cours de la journée. Les toilettes sont utilisées de nombreuses fois chaque jour et devraient bénéficier d'un entretien suffisamment fréquent pour garantir des conditions d'hygiène satisfaisantes. Deux nettoyages par semaine ne nous semblent pas adaptés à cette réalité.
La propreté des sanitaires n'est pas seulement une question de confort. Elle constitue également un élément important pour l'hygiène, le bien-être et la santé des enfants. Des toilettes insuffisamment entretenues peuvent rapidement devenir sales, présenter des odeurs désagréables et offrir des conditions qui ne correspondent pas à celles que nous sommes en droit d'attendre dans une école accueillant de jeunes enfants.

Nous souhaitons donc vous demander de bien vouloir mettre en place un nettoyage quotidien des toilettes, afin que les enfants puissent disposer de sanitaires propres, sains et adaptés à leur âge.
Nous vous remercions de bien vouloir examiner cette demande avec attention et de prendre les mesures nécessaires afin d'améliorer la situation dans les meilleurs délais. Nous vous remercions également pour votre engagement en faveur du bien-être et de la santé des enfants de la commune.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Suzanne SERAFINI : Les toilettes sont actuellement entretenues par une entreprise le mercredi et le samedi. Elles seront dorénavant également entretenues le mardi matin et vendredi matin par la Commune.

Delphine VOELLINGER

- REPAS ESTIVAL
 Madame le Maire remercie les Conseillers pour leur active participation au bon déroulement du délicieux repas, qui s'est tenu, à l'ombre des arbres, dans une zone protégée fort appréciée. Un merci particulier à Olivier FAVRE pour avoir véhiculé bon nombre d'habitants sur les lieux.

- NOUVEAUX ECOPOINTS – LEVEES DES DECHETS
 Suppression de la levée des ordures en porte à porte. La levée des déchets en Ecopoints aura lieu :
 Chaque semaine :
 - Lundi et/ou jeudi : ordures ménagères
 - Lundi : déchets de cuisine
 - Mardi ou vendredi : papier

 Toutes les deux semaines :
 - Mardi : PET
 - Jeudi : verre

 Deuxième mercredi de chaque mois : aluminium et fer blanc
 Un flyer a été distribué pour préaviser la récupération des containers privés (vides) en date du 23.09.26, pour les habitants qui le souhaitent.

- NOUVEAUX ECOPOINTS – NOUVELLE SIGNALETIQUE
 Une nouvelle signalétique a été apposée sur les containers, comme souhaité lors de l'enquête de satisfaction.

- CULTURE :
 Dans le cadre des Fêtes du Rhône 2027, une manifestation aura lieu dans la région Mandement / Champagne en automne. A cet effet, dès l'été 2027, la promenade reliant le Pont de Peney au pont de Chancy servira de lieu à diverses activités et sera ponctuée, tous les 500 mètres, de photographies imprimées sur des bâches retraçant l'histoire du Rhône et de la région. Avis aux détenteurs de photos anciennes ! Ces bâches seront ensuite recyclées pour en faire des sacs. A la question de Daniel CHAMBAZ, Mme le Maire précise que la démarche s'inscrit au sein d'une manifestation qui existe depuis plus d'un siècle et dont le but est de fêter le fleuve, tout au long de son parcours. Initiée en France, la manifestation a lieu alternativement en France et en Suisse, dans des régions diverses.

- JOURNAL COMMUNAL
 Pour la parution d'automne, les articles doivent être proposés avant le 15.10.26. Toute idée est la bienvenue.

- SITE INTERNET DE LA COMMUNE
 Une nouvelle version en ligne sera disponible cet automne.

- FOIRE DU VALAIS - MARTIGNY
 La commune de Russin y sera l'invité d'honneur, du 2 au 11 octobre 2026. Chaque russinoise et russinois recevra une entrée gratuite (pour les dates des 5, 6 et 7 octobre uniquement), le déplacement étant à la charge de chacun. Le vigneron genevois invité sera le Domaine des Perrières (Rochaix).

- FETE DES VENDANGES
 ACG : La commission agricole a accepté de subventionner la FDV à hauteur de CHF 40'000.- (une première). A noter que cette proposition doit encore être validée par l'ACG.
 Rappel : Accueil des Autorités dans le jardin de la Mairie à 15:00. Avis aux membres du CM disponibles.

Olivier FAVRE

- VIADUC CFF – ALLONDON : PASSAGE PIETONS ET VELOS
 Réfection de la passerelle (élargissement) et des accès (rampe) : Autorisation de construire déposée.
 L'entier des travaux a été chiffré à environ CHF 1'200'000.-. La partie centrale du pont est prise en charge par l'Etat et les CFF. Côté Russin, le coût est estimé à CHF 440'000.-. Sur cette partie, l'Etat participe à hauteur de CHF 340'000.- ; un montant de CHF 100'000.- devra donc être voté d'ici la fin de l'année.

- AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE
 - Viaduc CFF.
 - Barrage de Verbois : Installation d'une barrière flottante.
 - Mandement 295 : Mise en conformité des logements à l'intérieur du hangar.
 - Croix de Plomb : Construction d'une habitation.
 - Apraits 5 : Installation PAC et PPV.

- FETE DES VENDANGES – SECURITE
 La police cantonale s'étant retirée des « petites » fêtes communales, le Conseil administratif, en tant que responsable de la sécurité publique, a décidé de faire appel à un prêt de police municipale. Une convention intercommunale (la première du genre) a été conclue avec la commune de Vernier ; 6 unités seront en fonction le samedi de 19h00 à 04h00 et 2 unités le dimanche de 10h00 à 18h00. Cette année, le coût de mise en place, estimé à CHF 8'000.-, sera pris en charge par la Commune. A noter que celle-ci prend déjà en charge la gestion des déchets, le nettoyage de la vaisselle et l'éclairage occasionnel de la route cantonale dans le village (nuit de samedi à dimanche). Un coût total d'environ CHF 30'000.-, qui, pour l'heure, est pris en charge par la Commune, mais qui devrait par la suite être assumé par la Fête des vendanges elle-même. Le budget global de la FDV atteint environ CHF 300'000.-. A l'attention de Lionel MARQUIS, qui s'inquiète du coût investi par la Commune et qui exprime un certain scepticisme quant au financement de la FDV par le biais d'une subvention culturelle, Delphine VOELLINGER précise que la demande de subvention faite à l'ACG a tout d'abord été présentée sous forme de valorisation des traditions et du patrimoine culturel, pour être ensuite redirigée vers une demande de valorisation de l'agriculture et de la viticulture locale. Une pérennisation, sur 3 / 5 ans, de la subvention de CHF 40'000.- récemment proposée en ACG serait allouée au comité de la FDV directement.

Suzanne SERAFINI

- CIMETIERE – JARDIN DU SOUVENIR
 La pose des quatre éléments en pierre, représentant à la fois les quatre points cardinaux et les quatre matières, a été effectuée ; les travaux sont terminés. Un banc est prévu à proximité.

- PLACE DE JEU
 Autorisation de construire et livraison des jeux dès le 21.09.26. La Conseillère doit planifier le début des travaux avec l'entreprise dédiée.

- PISTE CYCLABLE
 La Commission de coordination des travaux en sous-sol des services publics genevois (CCTSS) ; Office cantonal du génie civil, SIG et Swisscom, s'est réunie le 31 août dernier pour identifier les conflits entre les aménagements de surface, leurs fondations et les réseaux existants. Des ajustements sont à prévoir, notamment la continuité de la séparation de la piste cyclable par de la verdure. Certains propriétaires fonciers ont signé la convention, mais d'autres sont encore récalcitrants au projet. Le dossier prend du temps mais suit son cours. Le début des travaux est maintenant estimé au printemps 2027.

- ECOLE – RESTAURANT SCOLAIRE : QUELQUES CHIFFRES
 157 élèves sur les 3 écoles :
 39 élèves à Russin (1-2 p) 44 élèves à La Plaine (3-4-5 p) 74 élèves à Dardagny (5-6-7-8 p).
 2 services : Entre 25 et 28 enfants présents selon les jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi.
 Les bénévoles continuent à répondre présents et La Commune les en remercie chaleureusement.

- CRECHE :
 Remplie à 98 % pour cette rentrée. Il existe toujours une liste d'attente.
 Baby boom à prévoir pour la rentrée 2027-2028, notamment sur Russin.

3. SCHEMA DIRECTEUR, RELEVE DES THEMATIQUES

Delphine VOELLINGER : A la demande de Lionel MARQUIS et bien que ce rôle n'incombe pas au Conseil administratif, a pris le temps d'établir une liste des thèmes principaux méritant une attention prioritaire.
SD = Schéma Directeur. F = Fiche thématique.

SD F1 : Développement raisonné du village : Essentiellement lié aux constructions et aux règles y relatives.
SD F2 : Renforcement des centralités et micro-centralités : Croisement Verbois, piste cyclable, place de jeu ...
SD F3 : Amélioration des franges du village et hameaux : Mesures paysagères, espaces publics ombragés ...
SD F4 : Accompagnement de l'évolution de l'espace rural : Patrimoine bâti, agricole, viticole ...
SD F5 : Gestion de l'eau : Bassin de rétention d'eau (gare), idem (plateau), pompage de l'eau du Rhône.
SD F6 : Energie : Panneaux solaires sur les hangars, au profit de la population, centrale de chauffe.
SD F7 : Cohabitation harmonieuse des modes de transport : Liaison gare village, viaduc CFF, via Rhôna ...

Lionel MARQUIS : Remercie Mme le Maire pour ce travail d'identification, qui lui permet de mieux visualiser les thématiques que le Conseil administratif estime devoir mettre en avant. De fait, cela évitera au Conseil municipal de présenter des thèmes ayant déjà fait l'objet de cette priorisation.
Daniel CHAMBAZ : Remercie à son tour le CA. Toutes les priorités qu'il avait personnellement envisagées figurent dans cette liste. Il aurait tendance à proposer que ces priorités soient adoptées « en bloc » et redistribuées dans les commissions dédiées, afin d'être étudiées plus avant.
Olivier FAVRE : En tant que responsable des finances, précise que la Commune a beaucoup d'intentions, mais peu de finances. Il n'est pas contre une validation en bloc pour fixer les intentions, mais trier et prioriser sera néanmoins indispensable, à commencer par donner une priorité aux projets en cours.
Lionel MARQUIS : Les commissions ne pouvant s'auto saisir des sujets, il faudra décider collectivement des sujets à renvoyer en commission.
Vincent MONNIER : Le point 7 de l'ordre du jour éclaircira la question.

4. OPERATIONS ELECTORALES POUR L'ANNEE 2027 – VALIDATION DES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DU LOCAL DE VOTE, LEGISLATURE 2025-2030

Vincent MONNIER : Les votations auront lieu les 28.02.27, 06.06.27, 24.10.27 et 14.11.27.

Officieront :
Daniel CHAMBAZ, président, et Claire HERRMANN, vice-présidente.
Patrick CORBAT, président suppléant, et Virginie MALAVALLON, vice-présidente suppléante.

Les quatre Conseillers municipaux confirment leur poste en signant ce jour le document y relatif.

5. DROIT D'OPPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX : DECISION DE L'ACG DU 24.06.26 RELATIVE AUX PRINCIPAUX ENGAGEMENTS FINANCIERS EN 2027 DU FONDS INTERCOMMUNAL

Vincent MONNIER : Annonce les prises de décision de l'ACG concernant l'octroi, en 2027, par le Fonds intercommunal de :

- Subvention de CHF 7'400'000.- aux charges de fonctionnement du GIAP
- Subvention de CHF 2'500'000.- au Grand Théâtre
- Financement de CHF 1'500'000.- pour l'enveloppe culturelle
- Financement de CHF 1'250'000.- pour les investissements informatiques liés aux infrastructures et réseaux
- Financement de CHF 850'000.- pour le Bibliobus intercommunal
- Financement de CHF 800'000.- pour l'enveloppe sportive
- Financement de CHF 800'000.- aux autres commissions permanentes (hors sport et culture)
- Subvention de CHF 10'000.- à chaque nouvelle place de crèche

Olivier FAVRE :

- A l'interrogation de Lionel MARQUIS portant sur la subvention en faveur du Grand Théâtre refusée lors d'une précédente séance plénière par le Conseil municipal de Russin, précise que ladite opposition concernait une subvention aux frais de fonctionnement. Pour le cas précis, il s'agit d'une subvention dédiée aux frais d'amélioration du bâtiment ou de l'équipement.
- A la question de Daniel CHAMBAZ, répond qu'il n'est malheureusement toujours pas prévu que les communes reçoivent des billets gratuits ...

Les décisions de l'ACG ne soulèvent aucune opposition de la part des Conseillers municipaux.

Vincent MONNIER : En l'absence d'autres questions et/ou remarques, procède au vote.
Vote : Aucune opposition n'est formulée.

6. DROIT D'OPPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX : DECISION DE L'ACG DU 10.06.26 RELATIVE A LA DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET POUR L'INSTALLATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL (CHF 537'320.- EN 2026) AUX PRINCIPAUX ENGAGEMENTS FINANCIERS EN 2027 DU FONDS INTERCOMMUNAL

Vincent MONNIER : Annonce la prise de décision de l'ACG concernant l'octroi, en 2027, par le Fonds intercommunal, d'une subvention de CHF 537'320.- pour l'installation d'un terrain de football.

Vincent MONNIER : En l'absence de questions et/ou remarques, procède au vote.
Vote : 0 oui, 7 non, 1 abstention.

7. PREPARATION DU BUDGET 2027 PAR COMMISSION

Olivier FAVRE : Annonce que les prévisions de l'AFC sont malheureusement confirmées. En comparaison des années précédentes, le budget dont disposera la Commune en 2027 est à diviser pratiquement par trois.
Vu l'importance du contexte, le Conseil administratif a décidé d'impliquer le Conseil municipal dans les décisions à prendre sur le budget de fonctionnement. Décisions qui, dans le cadre de leur fonction, leur incombent.

- Chaque commission aura la charge d'élaborer des coupes, parfois drastiques, par sujet, dans le cadre des lignes budgétaires dédiées à la commission, sur la base du budget 2025 et des comptes 2026.
- Six commissions, six dates. Le principe de suppléance au sein des listes communales s'appliquera.
- Un retour de chaque commission à la commission des Finances.
- Pour sa part, le CA apportera les budgets d'investissements.
- Une synthèse sera effectuée le 03.11.26, proposée en CM le 17.11.26 et votée en CM le 08.12.26.
 Il sera certes impossible d'arriver à un budget équilibré ; celui-ci sera déficitaire. Il est toutefois important de montrer de quelle manière la Commune entend palier le manque de revenus annoncé.

Lionel MARQUIS : Afin de prendre en considération les nouveaux sujets, d'où l'utilité des priorisations évoquées sous point 3, il sera indispensable de disposer des thématiques relevées avant la rédaction du PV de ce soir.
Delphine VOELLINGER : Transmettra volontiers celles-ci en temps et en heure.
Daniel CHAMBAZ : Peut-on savoir pour quelles raisons le budget 2027 sera pareillement réduit ?
Olivier FAVRE : Cet état de fait résulte du départ annoncé de l'un des gros contribuables de la Commune.
Sur le plan administratif : La loi impose aux communes d'avoir un budget équilibré. Le Service des Affaires communales (Safco) est néanmoins parfaitement conscient de la volatilité des revenus de la Commune. Dans ce type de situation particulière, un budget déficitaire pourrait être autorisé pendant 3 ans maximum, moyennant l'élaboration d'un plan quadriennal de redressement, avant retour à un budget équilibré.
Sur le plan communal : Les décisions prises par le Conseil municipal vont affecter directement les communiers.
Daniel CHAMBAZ : Peut-on espérer un retour dans le cadre le la péréquation financière ?
Olivier FAVRE : Certes oui ! Actuellement largement contributeur, la commune de Russin passera du côté des bénéficiaires, mais il faut prévoir un écho de deux ans. Une augmentation progressive du centime additionnel, soumise au vote, n'est pas à exclure.
Delphine VOELLINGER : L'augmentation du centime additionnel implique que la Commune ait pris toutes les mesures économiques possibles au préalable et qu'elle les ait portées à la connaissance des habitants.

8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS

- CHEMIN DE LA CROIX-DE-PLOMB – CHEMIN DES APRAITS

 Claire HERRMANN : Signale une grosse fissure sur le chemin, à la suite de divers travaux.
 Olivier FAVRE : S'agissant d'un terrain privé, l'information sera remontée aux propriétaires.

- ORDURES MENAGERES

 Sébastien DELESDERRIER : Indique que les containers placés au début du chemin de la Croix-de-Plomb, outre leur aspect visuel peu esthétique (débordements), dégagent des odeurs nauséabondes par les trous béants.
 Delphine VOELLINGER : Se dite navrée de l'entendre. Les récents changements induisent un temps d'adaptation. Des clapets sur charnières existent pour fermer les trous béants, mais il faut avoir à l'esprit que ceux-ci induisent la mobilisation d'une main pour tenir le clapet ouvert pendant la jetée des sacs à ordures (lourds ou non, selon le tri préalable ...) En outre, une adaptation des levées (fréquence plus soutenue) peut également être envisagée avec Serbeco. Concernant les deux containers provisoires situés à l'entrée du village, des pourparlers sont en cours avec l'Etat, afin d'envisager une solution pérenne plus satisfaisante.
 Claire HERRMANN : Ne pourrait-on les enterrer ?
 Delphine VOELLINGER : Serait heureuse de porter ce projet mais cela dépendra des finances de la Commune.
 Lionel MARQUIS : Envisage-t-on une nouvelle enquête de satisfaction des Ecopoints ?
 Delphine VOELLINGER : Il faut laisser passer un peu de temps, mais cela est tout-à-fait envisageable.

- CFF – MODIFICATION DES HORAIRES

 Claire HERRMANN : Se fait le porte-parole de parents d'élèves. Ayant reçu une réponse insatisfaisante des CFF, la Conseillère souhaite savoir si la Commune peut intervenir sur le sujet. Les enfants, ne pouvant rentrer chez eux pour le repas de midi, trainent à la gare durant deux heures de temps.
 Suzanne SERAFINI : Oui, ce n'est pas souhaitable, mais il s'agit d'une situation provisoire résultant des travaux en cours.
 Olivier FAVRE : A maintes reprises, la Commune a contacté les CFF (Berne) sans succès. De mémoire, il n'a jamais été possible de faire infléchir les CFF.

- PROMOTIONS

 Sébastien DELESDERRIER : La canicule de cet été a eu une forte incidence sur le déroulement de la fête. Les parents d'élèvent s'interrogent sur un potentiel accord avec Dardagny pour modifier les horaires des manifestations à venir ?
 Suzanne SERAFIIN : Une discussion sur le sujet est en cours avec Dardagny et diverses idées sont évoquées.
 Eliane SANDMEIER : Une partie pourrait avoir lieu le matin et l'autre en fin d'après-midi.
 Olivier FAVRE : Dépendant du DIP, du médecin cantonal, du SIS (en cas d'orage violent par exemple), tous les paramètres doivent être conjugués à la dernière minute. En outre et en raison de typologies de communes totalement différentes, il n'est pas malheureusement possible d'harmoniser la manifestation de Russin / Dardagny avec celle de Satigny, afin de profiter de leurs zones d'ombres ou autres structures.
 Lionel MARQUIS : Ce sujet rejoint la problématique des espaces publics ombragés.

9. DIVERS

Aucun point n'est soulevé.

Vincent MONNIER : Personne ne souhaitant plus prendre la parole, le Président lève la séance.

Séance levée à 20h45.

Vincent Monnier	Marilène Demierre
Président du Conseil municipal	Secrétaire